



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

979 Nettoyant direct pour injecteurs Essence MF97900300A

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 2 de 12

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%)

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:

GHS02-GHS07-GHS08-GHS09

**Mentions de danger**

Liquide et vapeurs très inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas respirer Vapeur.

Porter Protection yeux/visage.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment Eau et savon..

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Consulter un médecin en cas de malaise.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

**979 Nettoyant direct pour injecteurs Essence MF97900300A**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 3 de 12

Composants dangereux

| N° CE | Substance | Quantité |
|------------------|---|-------------|
| N° CAS | Classification selon la directive 67/548/CEE | |
| N° Index | Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | |
| N° REACH | | |
| 216-653-1 | 2-méthoxy-2-méthylpropane, MTBE, oxyde de tert-butyle et de méthyle | 25 - < 50 % |
| 1634-04-4 | F - Facilement inflammable, Xi - Irritant R11-38 | |
| 603-181-00-X | Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2; H225 H315 | |
| 919-446-0 | hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%) | 25 - < 50 % |
| 64742-82-1 | Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R10-48/20-51-53-65-66-67 | |
| | Flam. Liq. 3, STOT SE 3, STOT RE 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H336 H372 H304 H411 EUH066 | |
| 01-2119458049-33 | | |
| | Oxirane, 2-éthyl, homopolymère, éthers 3-aminopropyl C11-14-isoalkyliques, C13 riche | 5 - < 10 % |
| | Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R36/38-51-53 | |
| | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H411 | |
| | Oxirane, homopolymère, l'éther éthyl monoisotridecyl | 1 - < 3 % |
| 173140-85-7 | Xi - Irritant R38 | |
| | Skin Irrit. 2; H315 | |
| 265-233-4 | Paraffines (pétrole), C5-20 normale | 1 - < 3 % |
| 64771-72-8 | Xn - Nocif R65-66 | |
| | Asp. Tox. 1; H304 EUH066 | |
| 01-2119475608-26 | | |
| 200-659-6 | méthanol | 0,1 - < 1 % |
| 67-56-1 | F - Facilement inflammable, T - Toxique R11-23/24/25-39/23/24/25 | |
| 603-001-00-X | Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370 ** | |

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatigue,

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**979 Nettoyant direct pour injecteurs Essence MF97900300A**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 4 de 12

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Poudre d'extinction.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiersPorter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques
Combinaison complète de protection.**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et contenants de stockage**

Conservé le récipient bien fermé. Conservé les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matériau, riche en oxygène, comburant.

**979 Nettoyant direct pour injecteurs Essence MF97900300A**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 5 de 12

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

| N° CAS | Noms des agents | ppm | mg/m ³ | F/m ³ | Catégorie | Origine |
|-----------|------------------------------------|-----|-------------------|------------------|-----------------------|---------|
| 67-56-1 | Alcool méthylique | 200 | 266 | | (8 h) | |
| | | 250 | 333 | | Courte durée (15 min) | |
| 1634-04-4 | Oxyde de méthyle et de tert-butyle | 40 | 146 | | (8 h) | |
| | | 100 | 367 | | Courte durée (15 min) | |

Conseils supplémentaires

- a no restriction
- b End of exposure or shift
- c in long-term exposure: after several shifts
- d prior to next shift

TWA (EC): time-weighted average

U: Urea

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visageProtection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.
DIN EN 166**Protection des mains**Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration (durée maximale de port) 480min
Epaisseur du matériau des gants 0,45 mm
DIN EN 374**Protection de la peau**

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: AX

Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

**979 Nettoyant direct pour injecteurs Essence MF97900300A**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 6 de 12

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
 Couleur:
 Odeur: éthéré

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): non applicable

Modification d'état

Point de fusion: Aucune information disponible.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 55 °C

Point de sublimation: Aucune information disponible.

Point de ramollissement: Aucune information disponible.

: Aucune information disponible.

Point d'éclair: 9 °C ISO 3679

Limite inférieure d'explosivité: 0,6 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 8,4 vol. %

Température d'inflammation: Aucune information disponible.

Pression de vapeur: Aucune information disponible.

Densité (à 20 °C): 0,775 g/cm³ DIN 51757

Densité apparente: Aucune information disponible.

Hydrosolubilité: insoluble

Coefficient de partage: Aucune information disponible.

Viscosité dynamique: Aucune information disponible. DIN 53019-1

Viscosité cinématique:
(à 40 °C) Aucune information disponible. DIN EN ISO 3104

Durée d'écoulement: Aucune information disponible.

Densité de vapeur: Aucune information disponible.

Taux d'évaporation: Aucune information disponible.

Test de séparation de solvant: Aucune information disponible.

Teneur en solvant: Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

Teneur en solide: Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**979 Nettoyant direct pour injecteurs Essence MF97900300A**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 7 de 12

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Agents oxydants.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë

| N° CAS | Substance | | | | |
|------------|--|---------------|-------------|-----------|----------|
| | Voies d'exposition | Méthode | Dose | Espèce | Source |
| 1634-04-4 | 2-méthoxy-2-méthylpropane, MTBE, oxyde de tert-butyle et de méthyle | | | | |
| | par voie orale | DL50 | 3866 mg/kg | Rat | |
| | dermique | DL50 mg/kg | > 2000 | Rat | |
| | par inhalation (4 h) vapeur | CL50 | 85 mg/l | Rat | |
| 64742-82-1 | hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%) | | | | |
| | par voie orale | DL50 mg/kg | > 15000 | Rat | OECD 401 |
| | dermique | DL50 | 3400 mg/kg | Lapin | OECD 402 |
| | par inhalation (4 h) vapeur | CL50 | 13100 mg/l | Rat | OECD 403 |
| | Oxirane, 2-éthyl, homopolymère, éthers 3-aminopropyl C11-14-isoalkyliques, C13 riche | | | | |
| | par voie orale | DL50 mg/kg | > 5000 | Rat | |
| | dermique | DL50 mg/kg | > 2000 | Lapin | |
| 67-56-1 | méthanol | | | | |
| | par voie orale | DL50 | 5628 mg/kg | Ratte | |
| | dermique | DL50 | 17100 mg/kg | Kaninchen | |
| | par inhalation vapeur | CL50 | 79,43 mg/l | Maus | |
| | par inhalation aérosol | ATE | 0,5 mg/l | | |

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration! L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Contact avec la peau: Irritant.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%))

**979 Nettoyant direct pour injecteurs Essence MF97900300A**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 8 de 12

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation. (hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%))

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.
Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.
Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

| N° CAS | Substance | | | | | |
|------------|--|---------|---------------|-----------|--|--------|
| | Toxicité aquatique | Méthode | Dose | [h] [d] | Espèce | Source |
| 1634-04-4 | 2-méthoxy-2-méthylpropane, MTBE, oxyde de tert-butyle et de méthyle | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 | 672 mg/l | 96 h | Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r | > 800 mg/l | 72 h | Desmodesmus subspicatus. | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 | 651 mg/l | 48 h | Daphnia magna | |
| 64742-82-1 | hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%) | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 | 10 - 30 mg/l | 96 h | Leuciscus idus (aunée dorée) | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r | 4,6 - 10 mg/l | 72 h | Pseudokirchneriella subcapitata | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 | 10 - 22 mg/l | 48 h | Daphnia magna | |
| | Oxirane, 2-éthyl, homopolymère, éthers 3-aminopropyl C11-14-isoalkyliques, C13 riche | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 | >1 - 10 mg/l | 96 h | Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 | >1 mg/l | 48 h | Daphnia magna | |
| 67-56-1 | méthanol | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 | 11850 mg/l | 96 h | Lepomis macrochirus | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r | 20300 mg/l | 96 h | Pseudokirchneriella subcapitata | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 | 10000 mg/l | 48 h | Daphnia magna | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange. AOX (mg/l): 0

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

**979 Nettoyant direct pour injecteurs Essence MF97900300A**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 9 de 12

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|-----------|---|---------|
| 1634-04-4 | 2-méthoxy-2-méthylpropane, MTBE, oxyde de tert-butyle et de méthyle | 0,94 |
| 67-56-1 | méthanol | -0,74 |

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

070104 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

070104 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (2-méthoxy-2-méthylpropane, hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3

**979 Nettoyant direct pour injecteurs Essence MF97900300A**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 10 de 12

| | |
|---|--------------|
| Code de classement: | F1 |
| Dispositions spéciales: | 274 601 640C |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| Catégorie de transport: | 2 |
| N° danger: | 33 |
| Code de restriction concernant les tunnels: | D/E |

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Quantités exceptées: E2

Transport fluvial (ADN)

| | |
|--|---|
| <u>14.1. Numéro ONU:</u> | UN1993 |
| <u>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</u> | LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (2-méthoxy-2-méthylpropane, hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%)) |
| <u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u> | 3 |
| <u>14.4. Groupe d'emballage:</u> | II |
| Étiquettes: | 3 |
| Code de classement: | F1 |
| Dispositions spéciales: | 274 601 640C |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Quantités exceptées: E2

Transport maritime (IMDG)

| | |
|--|--|
| <u>14.1. Numéro ONU:</u> | UN1993 |
| <u>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</u> | FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (tert-butyl methyl ether, Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25 %)) |
| <u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u> | 3 |
| <u>14.4. Groupe d'emballage:</u> | II |
| Étiquettes: | 3 |
| Marine polluant: | Ye |
| Dispositions spéciales: | 274 |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| EmS: | F-E, S-E |

Autres informations utiles (Transport maritime)

Quantités exceptées: E2

Transport aérien (ICAO)

| | |
|--|--|
| <u>14.1. Numéro ONU:</u> | UN1993 |
| <u>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</u> | FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (tert-butyl methyl ether, Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25 %)) |
| <u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u> | 3 |
| <u>14.4. Groupe d'emballage:</u> | II |
| Étiquettes: | 3 |
| Dispositions spéciales: | A3 |
| Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): | 1 L |
| IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): | 353 |
| IATA-Quantité maximale (avion de ligne): | 5 L |



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

979 Nettoyant direct pour injecteurs Essence MF97900300A

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 11 de 12

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

Quantités exceptées: E2
 : Y341

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui
 Matières dangereuses: Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25 %)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides combustibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): VOC-CH: 0,09161 kg/ 300 ml (39,4 % w/w)
 VOC 1999/13/EG: 89,4 % w/w

Information supplémentaire

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

SECTION 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,14.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
 IATA: International Air Transport Association
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 DNEL/DMEL: Derived No Effect Level / Derived Minimal Effect Level
 WEL (UK): Workplace Exposure Limits
 TWA (EC): Time-Weighted Average
 ATE: Acute Toxicity Estimate
 STEL (EC) Short Term Exposure Limit
 CL50: Lethal Concentration
 EC50: half maximal Effective Concentration
 ErC50: means EC50 in terms of reduction of growth rate

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

Inflammable.

**979 Nettoyant direct pour injecteurs Essence MF97900300A**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AMF97900300A

Page 12 de 12

Facilement inflammable.

Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Irritant pour les yeux et la peau.

Irritant pour la peau.

Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

Liquide et vapeurs très inflammables.

Liquide et vapeurs inflammables.

Toxique en cas d'ingestion.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxique par contact cutané.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxique par inhalation.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)